



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Renforcer la place du biométhane dans la transformation énergétique

Question écrite n° 15371

### Texte de la question

Mme Christelle Minard attire l'attention de Mme la ministre déléguée, porte-parole du Gouvernement auprès du Premier ministre, et ministre déléguée, chargée de l'énergie auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, sur la place de la méthanisation agricole dans le plan d'électrification. M. le Premier ministre a affirmé récemment vouloir organiser la transformation énergétique territoire par territoire. La méthanisation agricole a toute sa place dans cette démarche. La méthanisation agricole constitue aujourd'hui une filière pleinement opérationnelle, capable de produire une énergie renouvelable locale, pilotable et ancrée dans les territoires. Elle valorise les déchets organiques, renforce l'autonomie énergétique et offre un complément de revenus essentiel aux agricultures. Pourtant, malgré plus de 800 sites injectant du biométhane dans le réseau gazier français et autant d'unité de cogénération en activité, cette filière n'apparaît pas clairement intégrée dans la trajectoire d'électrification annoncée. Le point d'alerte majeur concerne l'absence de perspectives pour les unités de cogénération qui produisent simultanément chaleur et électricité renouvelables. Sans visibilité réglementaire ou économique, ces installations se retrouvent fragilisées. La dernière programmation pluriannuelle de l'énergie affiche des objectifs pourtant très ambitieux en la matière : 44 TWh de biométhane injecté dans les réseaux français à horizon 2030 et 85 TWh à horizon 2035. Elle souhaite savoir comment elle compte permettre le développement de cette filière, notamment en mettant en valeur ses usages concrets pour les territoires : transports publics, chauffage des bâtiments publics ou encore besoins énergétiques des petites industries.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Christelle Minard](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (2<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15371

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Porte-parole du Gouvernement et Énergie](#)

**Ministère attributaire :** [Porte-parole du Gouvernement et Énergie](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2026